

TEXTILE PROFESSIONNEL : VERS UNE COMMANDE PUBLIQUE PLUS CIRCULAIRE



EDIWALL

À qui s'adresse cette fiche ?

Vous êtes **acheteur public de textiles professionnels ou d'équipements de protection individuelle (EPI)** dans une zone de secours, une zone de police, une administration communale ou régionale, un hôpital, ou encore dans une intercommunale ? Que vous soyez responsable de l'achat de petits volumes (moins de 500 pièces par an) ou que vous gériez des volumes importants, cette fiche vous est destinée.

POURQUOI FAIRE ÉVOLUER SES PRATIQUES D'ACHAT ?

Dans un contexte où **l'efficacité des dépenses publiques** est plus que jamais essentielle, il devient indispensable de contrôler sa consommation et d'acheter de manière réfléchie. S'engager dans une démarche circulaire, c'est avant tout éviter le gaspillage et tenter de conserver la valeur de ressources le plus longtemps possible, un engagement porteur tant pour votre organisation que pour la société dans son ensemble.

La chaîne de valeur textile, en particulier pour les textiles professionnels, reste bien établie en Wallonie, en Belgique et en Europe. Bien que l'assemblage des textiles soit désormais largement réalisé à l'étranger, nos régions abritent encore des fabricants de tissus innovants, des blanchisseries industrielles avec des processus optimisés et des acteurs du recyclage et de la revalorisation des textiles. Ces entreprises, poussées par les enjeux sociétaux et par les réglementations européennes, proposent aujourd'hui des alternatives circulaires intéressantes. En orientant vos achats vers des textiles circulaires, vous contribuez à **soutenir cette industrie responsable, favoriser l'innovation et**

encourager la création d'emplois non délocalisables.

Enfin, au-delà de l'impact économique, les achats durables, en ce compris circulaires, permettent également de réduire l'empreinte environnementale des textiles professionnels. Le secteur textile dans sa globalité est l'un des plus polluants au monde. Chaque année, l'Union européenne génère environ 12,6 millions de tonnes de déchets textiles – soit 12 kg par habitant¹. Une grande partie de ces textiles est incinérée ou mise en décharge. En adoptant une approche circulaire, vous **réduisez ces volumes de déchets à l'échelle de votre organisation et contribuez à réduire votre impact environnemental.**



QUE FAIRE CONCRÈTEMENT ?

Des solutions sont techniquement possibles mais doivent être encouragées par des pratiques d'achat qui favorisent notamment l'écoconception, un entretien durable et la collecte des textiles professionnels. Voici quelques leviers à activer dès le démarrage d'une procédure d'achat pour engager une démarche circulaire :

Réfléchir à votre besoin fonctionnel

- Questionner le besoin avant l'acquisition : achetez uniquement ce qui est nécessaire et **évitez les achats superflus**.
- Assurer une **bonne gestion des stocks** permet aussi de réduire les volumes d'achat et d'optimiser l'utilisation des équipements. La standardisation des équipements peut permettre de simplifier leur gestion et faciliter leur entretien.
- Explorer des modèles alternatifs comme les achats « **as a service** » (location) permet d'assurer un entretien efficace de vos équipements sans devoir vous en préoccuper.



Penser à l'entretien et à la longévité de vos équipements

- Privilégier des **produits résistants aux lavages** fréquents pour réduire leur fréquence de remplacement. Des critères comme la résistance aux lavages, la solidité des coloris, ou la longévité peuvent être intégrés à vos critères d'attribution et vérifiés par des tests en laboratoire.
- **Rencontrer le marché** pour comprendre les normes, évaluer la faisabilité de vos exigences, et vous renseigner sur les bonnes méthodes d'entretien pour prolonger la durée de vie de vos équipements.
- Penser à intégrer un dispositif de **réparation** des articles endommagés dans votre marché afin d'en prolonger la durée de vie et de préserver leurs propriétés fonctionnelles.



Penser à la fin de vie des textiles

- Privilégier des **vêtements écoconçus**, faciles à réparer et recycler (par exemple, composé de fibres mono-matériaux), avec une réduction des éléments perturbateurs (comme les logos thermocollés) qui compliquent la réutilisation et le recyclage.
- Se renseigner sur les solutions existantes (de la **réutilisation** au **recyclage** en passant par l'upcycling) pour anticiper la fin de vie des textiles que vous prévoyez d'acquérir.
- En particulier, interroger les fournisseurs sur leurs **programmes de reprise** et s'informer sur la manière dont vous pouvez intégrer cette responsabilité dans vos cahiers des charges.



VOUS N'ÊTES PAS SEULS : COMMENT ALLER PLUS LOIN ?

Vous n'êtes pas seuls dans cette démarche. La Région wallonne soutient les pouvoirs adjudicateurs pour intégrer la circularité dans les marchés publics. Plusieurs ressources sont à votre disposition :



Mettez-vous en réseau

Partagez vos expériences et vos bonnes pratiques avec d'autres acheteurs publics. Les retours d'expérience d'autres acteurs de la commande publique peuvent être une source précieuse d'inspiration et de solutions concrètes. [Rejoindre le réseau de la commande publique responsable.](#)



Le guide des achats publics circulaires

Consultez le [guide « L'économie circulaire dans les marchés publics de fournitures et de services »](#) pour découvrir les étapes d'un achat circulaire.



Le Portail des marchés publics en Wallonie

L'onglet « Commande publique responsable » sur le [Portail des marchés publics](#) offre des guides pratiques et des exemples de clauses pour diverses catégories de marchés.



Le Helpdesk achats publics responsables

Ce service est disponible pour répondre à vos questions lors de la rédaction de clauses sur mesure pour votre marché. Contactez le helpdesk achats publics responsables (marchespublics.responsables@spw.wallonie.be).

En vous appuyant sur un réseau solide et en mutualisant vos efforts, vous pouvez amplifier l'impact de vos pratiques d'achat. Ne sous-estimez pas le pouvoir de la collaboration. En agissant ensemble, vous avez plus de poids pour transformer le marché et encourager les fournisseurs à adopter des pratiques durables et circulaires. N'attendez pas les circonstances parfaites : si nécessaire, commencez avec une seule référence ou une seule équipe et consolidez votre expérience d'achat de textiles circulaires à partir de là.



Éditeur responsable: Stéphane GUISSÉ,
Secrétaire général – Service public de
Wallonie

Boulevard Ernest Mélot 48
5000 Namur

Dépôt légal : D/2025/11802/215



marchespublics.responsables@spw.wallonie.be